



RAPPORT ANNUEL

Développement Durable
2025

Table des matières

Edito du président	6
Edito de la vice-présidente.....	6
Thermographie aérienne	7
Un diagnostic pour mieux agir	7
Programme TETE	7
Structurer la politique de transition écologique	7
Calendrier des fruits et légumes	8
Promouvoir une alimentation plus responsable et de saison	8
Fresque du climat.....	8
Un outil pour éveiller les consciences.....	8
Ciné débat	9
Paysan du ciel à la terre.....	9
Subvention fond vert.....	9
Fonds vert : accélérer la transition écologique	9
Sensibilisation des élus au PCAET.....	10
Visite de la carrière de Berthecourt.....	10
Convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture	10
Construire ensemble une agriculture durable sur le territoire.....	10
CRTE 2025	11
Signature de l'Avenant au Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique	11
SCOT	11
Une année 2025 marquée par un certain nombre de réunions	11
Barreau de Noailles	12
Un projet routier pensé pour le territoire et son environnement.....	12
Covoiturage.....	12
Encourager les déplacements partagés	12
Pass Thelle Bus	12
Un réseau de transport en évolution	12
Grisel passe au carburant HVO.....	13
Les sentes piétonnes.....	13
Laboissière-en-Thelle / Saint Geneviève.....	13
Ventes de composteurs	15
Un outil simple pour réduire les biodéchets	15
Vente de bacs à prix coûtant	15
S'équiper au meilleur tarif	15

Subvention pour l'achat de broyeurs de végétaux.....	16
Réduire les déchets végétaux à la source	16
Subvention pour les récupérateurs d'eau de pluie.....	16
Préserver la ressource en eau.....	16
Lutte contre les dépôts sauvages	16
Un groupement de commandes pour agir efficacement	16
Animations de prévention des déchets.....	17
Sensibiliser pour mieux réduire	17
Animation « Défi foyers zéro déchet »	17
Réduire ses déchets, pas à pas	17
La Fête du sol vivant.....	17
Valoriser le jardin, de la terre au compost.....	17
Formations au compostage.....	18
Accompagner les habitants vers de bonnes pratiques.....	18
Distribution de compost au siège de la Thelloise	18
Du compost pour nourrir les sols... et les échanges	18
Autres actions du pôle Déchets	18
Composteurs partagés et sensibilisation en milieu scolaire.....	18
Éduquer dès le plus jeune âge aux bons gestes.....	18
Composteurs partagés.....	19
Impliquer les habitants et les bailleurs sociaux.....	19
Communication et sensibilisation sur les réseaux sociaux	19
Informier et mobiliser tout au long de l'année	19
Réduction des déchets lors des événements	20
Dire stop au jetable	20
Sensibilisation au compostage.....	20
Accompagner les usagers dans tous les lieux de vie	20
Réunions publiques	21
Aller à la rencontre des habitants	21
Lutte contre le gaspillage alimentaire	21
Opération de récupération des téléphones portables avec Orange :.....	21
Projet avec le collège de Neuilly-en-Thelle.....	21
Patrimoine communautaire	22
Étude complémentaire pour la rénovation énergétique des gymnases	22
Acquisition de bacs Vertuo	22
Un mobilier urbain plus durable.....	22

Espaces verts : vers des pratiques plus durables	23
Adapter l'entretien au changement climatique	23
Réemploi du mobilier	23
Donner une seconde vie aux équipements.....	23
Des palettes transformées en hôtels à insectes	24
Le réemploi au service de la biodiversité.....	24
Optimiser les déplacements des agents.....	24
Moins de trajets, plus d'efficacité	24
Les haies sur les zones d'activités	24
Des plantations plus résilientes.....	24
Rénovation de l'éclairage avec le SE60	25
Réduire la consommation énergétique	25
Nouvelles réflexions pour 2026	25
- Mutualisation du matériel avec les communes	25
- AMI biodiversité sur les bassins d'orage	26
Classes d'eau scolaires	27
Sensibiliser les enfants	27
Vidéo pédagogique : « Les aventures de Buld'O »	27
Un support ludique pour comprendre le cycle de l'eau	27
Travaux de réhabilitation des réseaux – Chambly, Cauvigny et Angy	28
Garantir l'étanchéité et réduire les eaux parasites	28
Étude de maîtrise d'œuvre et de conception – Berthecourt.....	29
Préparer la réhabilitation des réseaux pour réduire les eaux claires parasites	29
Analyse PFAS sur la STEP de Hermes (>10 000 EH)	29
Préserver la santé et l'environnement perspective 2026	29
Valorisation des produits locaux	30
Promotion des circuits courts auprès des agents de la Thelloise	30
Suric@te : un outil de veille pour préserver les espaces naturels	30
Un dispositif participatif au service de la qualité des sentiers de randonnée du territoire	30
Valorisation des prestataires locaux.....	30
Soutien aux circuits courts lors des événements du service Développement économique....	30
Secrétariat Général	Erreur ! Signet non défini.
Achats responsables et fournitures	31
Déplacements et consommables de France Services	31
Véhicule hybride	31
Fournitures administratives	31

Rendez-vous usagers	31
Impression responsable	32
Recours aux prestataires en proximité	32
Réduction des volumes d'impression des magazines	32
Réduction des impressions de signalétiques	32
Une stratégie numérique responsable pour la Thelloise	33
Réduire l'empreinte environnementale du numérique et faire évoluer les usages	33
Sobriété numérique au travail	33
Accompagner les agents vers des usages numériques plus responsables.....	33
Réemploi du matériel informatique	34
Donner une seconde vie aux équipements numériques.....	34
Les formations	35
Former les agents aux enjeux de la transition écologique.....	35
La dématérialisation.....	35
Vers des processus RH plus sobres et dématérialisés	35

Edito du président

Agir pour le territoire, aujourd'hui et pour demain. C'est dans cet esprit que s'inscrit le rapport de développement durable 2025 de la Communauté de communes Thelloise.

Face à l'urgence climatique et aux transformations profondes de nos modes de vie, notre collectivité a fait le choix d'actions concrètes, ancrées dans le quotidien du territoire. Qu'il s'agisse d'énergie, de mobilité, d'aménagement, de numérique ou encore de modes de consommation, la Thelloise poursuit une transition progressive et réaliste.

Ce rapport 2025 met en lumière les actions opérationnelles, les expérimentations et les partenariats qui contribuent à transformer durablement notre territoire.

Pour mieux valoriser cette dynamique, le rapport adopte à nouveau un format magazine, pensé pour offrir une lecture fluide, accessible et concrète des engagements portés tout au long de l'année.

Edito de la vice-présidente

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans la manière dont la Communauté de communes Thelloise aborde les enjeux de développement durable, à travers des actions concrètes, mesurables et inscrites dans le quotidien du territoire.

Ce rapport témoigne du travail collectif engagé par les élus, les agents et les partenaires locaux pour faire évoluer nos pratiques, accompagner les transitions et répondre aux attentes des habitants. Sobriété énergétique, mobilités, gestion des ressources, numérique responsable, sensibilisation des publics, soutien aux initiatives locales : autant de domaines dans lesquels la Thelloise agit de façon progressive mais résolue.

L'adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial en 2024, la structuration de nouvelles stratégies transversales, ainsi que la montée en puissance des actions de terrain illustrent une volonté claire : inscrire durablement la transition écologique dans l'ensemble des politiques communautaires, tout en tenant compte des réalités locales et des moyens disponibles.

Ce document n'est pas seulement un bilan : il constitue aussi un outil de projection, en mettant en perspective les actions à venir dès 2025, avec des objectifs renforcés et des démarches encore plus ambitieuses.

Thermographie aérienne

Un diagnostic pour mieux agir

Dans le cadre du PCAET, une thermographie aérienne a été réalisée cette année. L'avion équipé d'une caméra thermique a survolé le territoire les nuits du 14 au 15 et du 15 au 16 février 2025, permettant de produire une cartographie des déperditions énergétiques. Après la formation des élus et des experts, trois restitutions organisées fin 2025 ont permis d'informer de nombreux habitants et de les sensibiliser aux pertes de chaleur de leurs toitures.

En partenariat avec l'ADIL 60 et Hauts-de-France Pass Rénovation, La Thelloise a pu accompagner les foyers dans leurs premières démarches de rénovation énergétique.

Chiffres clés 2025 :

- 47 élus sensibilisés
- 11 agents de la Thelloise formés
- 3 réunions de restitution organisée sur le territoire
- 192 restitutions aux foyers

Perspectives 2026

Trois nouvelles sessions de restitutions publiques sont prévues et des permanences d'information au siège.

Programme TETE

Structurer la politique de transition écologique

En 2025, dans le cadre de son engagement au programme TETE (Territoire Engagé Transition Écologique), la Thelloise a bénéficié d'un pré-diagnostic destiné à évaluer son niveau d'avancement et à identifier ses priorités en matière de transition écologique. Le diagnostic a été présenté en bureau le 4 juin, et la rédaction du CCTP est en cours.

Déjà labellisée une étoile en 2024, la collectivité poursuit sa démarche avec l'accompagnement de l'ADEME. Grâce au référentiel Climat-Air-Énergie, accessible via la plateforme territoireentransition.fr, la Thelloise pourra structurer et suivre ses plans d'action et leurs indicateurs.

Pendant quatre ans, un conseiller dédié de l'ADEME appuiera la collectivité dans la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie, cet accompagnement est financé à hauteur de 70 % par l'agence.

Perspectives 2026

Le lancement du marché est prévu au premier trimestre 2026, pour un début d'accompagnement à la suite des élections.

Calendrier des fruits et légumes

Promouvoir une alimentation plus responsable et de saison

En 2025, la Communauté de communes Thelloise a mené une action de sensibilisation autour de l'alimentation durable en diffusant, chaque mois, un calendrier des fruits et légumes de saison. Publié tout au long de l'année sur la page Facebook de la collectivité, ce rendez-vous mensuel visait à encourager les habitants à consommer des produits locaux et de saison.

Fresque du climat

Un outil pour éveiller les consciences

Dans un contexte d'urgence climatique, la Thelloise renforce sa mobilisation autour de la transition écologique en s'appuyant sur deux outils majeurs de sensibilisation : la Fresque du Climat et l'atelier « 2 Tonnes ».

La Fresque du Climat, atelier collaboratif et ludique, permet d'appréhender de manière pédagogique les causes et conséquences du changement climatique et de mobiliser l'ensemble des publics de la collectivité (CODIR, agents, élus, habitants, scolaires). L'atelier « 2 Tonnes » complète cette démarche en proposant une expérience interactive où les participants explorent différents scénarios pour atteindre l'objectif de 2 tonnes de CO₂ par habitant en 2050.

Objectifs

- Comprendre les enjeux climatiques
- Favoriser la prise de conscience individuelle et collective
- Encourager le passage à l'action au sein de la collectivité

La première phase du projet a été menée le 19 septembre 2025 avec la sensibilisation du CODIR (Fresque le matin, atelier « 2 Tonnes » l'après-midi). Une deuxième étape a eu lieu le 27 novembre avec la formation d'un agent à l'animation de la Fresque du Climat.

Chiffres clés

- 2 agents formés à l'animation
- 15 agents déjà sensibilisés

Perspectives 2026

- Former 50 agents en 5 sessions de Fresque du Climat
- Sensibiliser les nouveaux élus communautaires

Chiffres clés

- 2 agents formés à l'animation
- 15 agents déjà sensibilisés

Ciné débat

Paysan du ciel à la terre

Ciné-débat « Paysans du Ciel à la Terre »

Le 1er octobre 2025, la Salle des fêtes de Neuilly-en-Thelle a accueilli un ciné-débat autour du documentaire d'Hervé Payen, portant sur les coulées de boues et leurs impacts sur le territoire.

Cette rencontre a permis aux participants de mieux appréhender les enjeux agricoles et environnementaux de la région et d'identifier des solutions concrètes pour la préservation des sols et des paysages.

L'événement a été organisé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de la Région Hauts-de-France et du CPIE des Pays de l'Oise, dans le cadre des actions de sensibilisation environnementale du territoire.

Subvention fond vert

Fonds vert : accélérer la transition écologique

En juin 2025, la préfecture de l'Oise a annoncé la possibilité pour la Thelloise de bénéficier d'une subvention du Fonds vert, dans le cadre du Fonds d'accélération de la transition écologique, pour soutenir le déploiement des actions du PCAET.

La collectivité a ainsi reçu 185 531,61 €, permettant de financer une vingtaine d'initiatives, parmi lesquelles :

- Formation des agents à l'écoconduite
- Partenariat avec la Chambre d'Agriculture
- Développement du covoiturage via BlaBlaCar Daily
- Achat de matériel et signalétique pour composteurs
- Animations « Foyer zéro déchets »

Chiffres clés

- Subvention reçue : 185 531,61 €
- Total des dépenses subventionnées : 544 925,21 €
- Nombre d'actions financées : 20
- 5 pôles ont pu bénéficier de cette subvention pour leurs actions

Sensibilisation des élus au PCAET

Visite de la carrière de Berthecourt

Dans le cadre du PCAET, une demi-journée de sensibilisation a réuni plus de 15 élus du territoire, dont le Président Pierre Desliens et le Vice-Président Olivier Douchet, à la mairie de Berthecourt.

Après des échanges sur les enjeux liés aux carrières et aux ressources minérales du territoire, les participants ont visité la carrière de Berthecourt accompagnés d'Éric Chouvet, Président de l'entreprise CHOUVET. Cette visite a permis de comprendre le fonctionnement des carrières locales, l'importance de la remise en état des sites et leur rôle dans le développement durable du territoire.

Cette initiative a offert aux élus une meilleure connaissance des pratiques d'exploitation et de préservation, en cohérence avec les objectifs de protection et d'aménagement du territoire.

Perspectives 2026 : de nouvelles journées thématiques seront organisées

Convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture

Construire ensemble une agriculture durable sur le territoire

Dans le cadre du PCAET, plusieurs actions en lien avec les services de la CCT sont prévues dans les années à venir. L'année 2025 a marqué une première étape importante : un travail préparatoire à la mise en place d'une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Oise. Plusieurs rencontres ont été organisées pour échanger sur les enjeux agricoles et explorer les opportunités de collaboration.

Perspectives 2026

- Signature officielle de la convention,
- Journée de sensibilisation sur les enjeux de l'agriculture pour les techniciens et élus de la nouvelle mandature,
- Randonnée gourmande sur le territoire avec des producteurs locaux, pour valoriser l'agriculture de proximité et les circuits courts.

CRTE 2025

Signature de l'Avenant au Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique

En 2025, la Communauté de communes de la Thelloise a signé l'avenant au Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE), portant sur 13 actions (8 pour la CCT, 5 pour Chambly, Précy-sur-Oise et Cires-les-Mello).

Parmi les projets : panneaux photovoltaïques sur les parkings communautaires, la piscine et le siège, ainsi que la rénovation énergétique d'un groupe scolaire et d'ateliers municipaux. Le montant total est de 15,5 M€ HT, avec un co-financement de l'État sollicité à 3,8 M€.

Ce contrat constitue un outil stratégique pour accélérer la transition écologique, articuler les politiques locales et soutenir les communes, en particulier les plus petites, dans leurs projets durables.

SCOT

Une année 2025 marquée par un certain nombre de réunions

- 15 janvier 2025 : Comité Technique sur le DOO.
- 27 janvier 2025 : Réunion des PPA sur le DOO.
- 28 janvier 2025 : Conférence des maires - Présentation du DOO.
- 11 février 2025 : COPIL sur le DOO.
- 3, 4 et 5 mars 2025 : Ateliers sur le ZAN.
- 19 juin 2025 : Réunion des PPA sur l'arrêt du SCoT – Présentation de la reprise du DOO à la suite de la précédente réunion des PPA du 27 janvier 2025.
- 25 juin 2025 : COPIL sur l'arrêt du SCoT.
- 10 juillet 2025 : Le conseil communautaire a procédé à l'arrêt du projet de révision du SCoT.
- 4 et 8 septembre 2025 : Réunions publiques.
- Du 9 au 15 septembre : Exposition publique sur le SCoT
- Du 15 décembre 2025 au 17 janvier 2026 : enquête publique

Perspectives 2026 :

Approbation du SCoT en conseil communautaire du 10 mars 2026

A l'issue des démarches de contrôle de légalité et de publicités, le SCoT entrera en vigueur.

Barreau de Noailles

Un projet routier pensé pour le territoire et son environnement

La Communauté de communes de la Thelloise poursuit le projet du Barreau de Noailles en partenariat avec le bureau d'études VERDI. Les études préalables se poursuivent, notamment la mise à jour des études faune et flore, indispensables à l'intégration environnementale du projet. Le dossier réglementaire sera déposé auprès des services de l'État en mars prochain, pour une instruction estimée à environ 9 mois. Le Département, partenaire du projet, confirmera au 1er trimestre 2026 son engagement financier pour les travaux du giratoire de la RD1001, programmés en 2027.

Covoiturage

Encourager les déplacements partagés

En 2026, la Communauté de communes de la Thelloise poursuit son dispositif incitatif en faveur du covoiturage, en partenariat avec Blablacar Daily.

Le principe est simple : le conducteur est indemnisé selon la distance parcourue, tandis que le passager voyage gratuitement, grâce au soutien financier de la collectivité.

Pass Thelle Bus

Un réseau de transport en évolution

Le réseau Pass Thelle Bus est assuré par l'entreprise CABARO Transdev, en charge des deux lignes régulières, Ercuis – Persan, Chambly, avec 4 véhicules

Le transport à la demande (TAD) est quant à lui assuré par le cotraitant SYNERGIHP, avec 4 véhicules supplémentaires.

Évolutions majeures en 2025 :

Ligne 2 – Urbaine de Chambly

Afin d'étendre l'offre de transport à des secteurs jusqu'alors non desservis, de nouveaux horaires et 5 arrêts supplémentaires ont été mis en place à compter du 6 octobre 2025 : *Hôtel de ville, Les Pointes, Thomas Edison, Potel* et *Place Arletty*. Des totems et un marquage au sol permettent d'identifier clairement ces nouveaux arrêts.

Ligne 1 – Ercuis / Persan

Un nouveau point de rabattement au Mesnil-en-Thelle facilite les correspondances pour les habitants du sud du territoire.

Transport à la demande (TAD)

Une nouvelle desserte de la mairie de Sainte-Geneviève a été mise en place, améliorant l'accessibilité aux services pour les habitants.

Actions de communication

- Création de nouvelles fiches horaires et installation de nouveaux présentoirs sur le territoire,
- Nouvel habillage des véhicules électriques de la ligne urbaine, mettant en avant un mode de déplacement respectueux de l'environnement à Chambly.

Perspectives 2026 – Pass Thelle Bus :

Une analyse globale de l'offre sera menée, notamment sur l'amélioration des dessertes en transport à la demande.

De nombreuses actions de sensibilisation sont également prévues :

- Ateliers mobilité pour les seniors,
- Actions de mobilité solidaire (notamment à Pâques en partenariat avec le Secours populaire),
- Animations durant la Semaine de la mobilité.

Grisel passe au carburant HVO

Grisel, titulaire du marché de transport signé avec la Communauté de communes de la Thelloise pour les sorties des accueils collectifs de mineurs en période de vacances scolaires s'engage pour une mobilité plus propre en utilisant le carburant renouvelable HVO100 sur une partie de sa flotte.

Depuis le 1er septembre 2025, 30 % des véhicules Grisel roulent entièrement au HVO, un biocarburant issu d'huiles végétales, d'huiles usagées et de graisses animales, qui réduit de 60 à 90 % les émissions de CO₂ par rapport au diesel classique.

En 2025, Grisel a assuré 140 sorties, démontrant que cette transition énergétique peut se conjuguer avec un service fiable et performant.

Les sentes piétonnes

Laboissière-en-Thelle / Saint Geneviève

Dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié (PMS), des actions sont mises en œuvre pour améliorer les déplacements sur le territoire et sécuriser les trajets des usagers. Dans ce contexte, la création de ce sentier piéton vise à faciliter les déplacements et renforcer la

sécurité des élèves se rendant au collège de Saint-Geneviève. La Communauté de communes de la Thelloise a ainsi engagé ce projet entre Laboissière-en-Thelle et Saint-Geneviève, pour un coût total de 116 709,78 € TTC (97 258,15 € HT), dont 43 849,65 € ont été couverts par une subvention départementale, représentant environ 45 % du montant total. Le lancement des travaux est prévu début 2026.

Perspectives 2026 :

La Communauté de Communes Thelloise prévoit, pour 2026, la réalisation d'études pour deux nouveaux sentiers piétons : entre Chambly et Mesnil-en-Thelle, et entre Berthecourt et Villers-Saint-Sépulcre, avec un montant inscrit au budget 2026 de 15 000 € pour chacun.

Ventes de composteurs

Un outil simple pour réduire les biodéchets

Afin d'encourager les habitants du territoire à réduire leurs biodéchets grâce à un outil pratique et efficace, la Communauté de communes Thelloise a organisé en 2025 dix ventes de composteurs : six au premier semestre et quatre au second.

Ces opérations ont permis aux foyers de s'équiper facilement et à moindre coût pour adopter le compostage à domicile. Au total, 123 composteurs ont été vendus sur l'année, les ventes diminuent pour revenir aux moyennes d'avant 2022 (forte augmentation entre 2022 et 2024 avec pic en 2023).

Perspectives 2026

De nouvelles ventes sont prévues en 2026 afin de répondre à la demande et de poursuivre le développement du compostage sur le territoire.

Vente de bacs à prix coûtant

S'équiper au meilleur tarif

Dans le cadre de son accompagnement auprès des usagers, la Communauté de communes Thelloise propose depuis 2025 la vente de bacs pour les ordures ménagères et de bacs pour les déchets végétaux à prix coûtant. Contrairement aux bacs jaunes, ces bacs ne sont pas fournis gratuitement par la collectivité. Ce dispositif permet ainsi aux habitants de s'équiper à moindre coût tout en respectant les normes en vigueur.

En 2025, 7 opérations ont été organisées, permettant la vente de 831 bacs, répartis comme suit :

- 92 bacs de 120 litres pour les ordures ménagères,
- 158 bacs de 240 litres pour les ordures ménagères,
- 581 bacs de 240 litres dédiés aux déchets végétaux.

Un dispositif simple, utile et apprécié, facilitant la bonne gestion des déchets au quotidien. De nouvelles ventes sont prévus en 2026.

Subvention pour l'achat de broyeurs de végétaux

Réduire les déchets végétaux à la source

Les déchets végétaux représentent près d'un quart du poids total des déchets produits par les habitants de la Thelloise. Pour encourager leur réduction et promouvoir des pratiques de jardinage durable, la Communauté de communes a mis en place une subvention à l'achat de broyeurs de végétaux, destinée aux particuliers et aux associations depuis 2022

En 2025, 50 broyeurs ont ainsi été subventionnés, pour un montant total de 4 837 €. (dans la limite de 100 euros par foyer).

Cette aide permet de limiter les apports en déchèterie et les quantités présentées à la collecte tout en favorisant le paillage et le compostage directement au jardin.

Perspectives 2026

Le maintien de la subvention est prévu sur l'année 2026.

Subvention pour les récupérateurs d'eau de pluie

Préserver la ressource en eau

Depuis 2024, la Communauté de communes Thelloise propose une subvention à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, afin d'encourager la préservation de la ressource en eau et d'aider les habitants à réduire leur consommation d'eau potable.

Sur cette même année, le dispositif permettait de bénéficier d'un remboursement de 50 € pour tout achat d'un montant minimum de 200 €. En 2025, l'aide n'est plus soumise au minimum d'achat, 37 foyers ont profité de cette aide, représentant un total de 1 800 € subventionnés par la collectivité.

Lutte contre les dépôts sauvages

Un groupement de commandes pour agir efficacement

Les dépôts illégaux de déchets portent atteinte à la qualité de vie, à l'environnement et à la santé publique, certains déchets, comme l'amiante, présentant des risques importants pour les riverains.

Pour faciliter leur prise en charge, la Communauté de communes Thelloise a constitué un groupement de commandes permettant :

- l'évacuation rapide des dépôts par des professionnels habilités disposant de véhicules adaptés,
- le transport et le traitement des déchets dans des filières spécialisées, limitant ainsi les impacts environnementaux.

Aujourd'hui, 33 communes, en plus de la Communauté de communes Thelloise, adhèrent à ce dispositif.

Depuis juillet 2025, deux interventions ont été réalisées. Le marché a été conclu pour une durée de 1 an, garantissant une réponse structurée et pérenne face aux dépôts sauvages.

Animations de prévention des déchets

Sensibiliser pour mieux réduire

Tout au long de l'année, la Thelloise s'est pleinement mobilisée pour sensibiliser les habitants à la réduction des déchets. À travers une programmation variée et accessible, 18 animations de prévention des déchets ont été organisées sur le territoire. Ces temps d'échanges et de découverte ont permis de toucher 210 personnes, venues s'informer, apprendre de nouveaux gestes et repartir avec des solutions concrètes pour réduire le volume de leurs poubelles au quotidien. Ateliers pratiques, stands d'information ou animations ludiques : autant de formats qui ont contribué à renforcer les bonnes pratiques et à ancrer durablement les écogestes dans la vie quotidienne des habitants.

Animation « Défi foyers zéro déchet »

Réduire ses déchets, pas à pas

Entre septembre 2025 et janvier 2026, le pôle Déchets de la Communauté de communes de la Thelloise a mené un Défi foyers zéro déchet auprès de 7 foyers volontaires. L'objectif était clair : accompagner les participants dans une démarche concrète de réduction des déchets, grâce à des ateliers collectifs organisés au siège de la Thelloise.

Cosmétiques et produits ménagers faits maison, petits bricolages et rénovation, fabrication de jeux pour enfants ou encore astuces simples pour alléger les poubelles : les thématiques sur les ateliers abordées ont été variées et pratiques. Au total, 10 animations ont été proposées, réunissant 42 participants, toutes ayant également été ouvertes au grand public afin de diffuser ces bonnes pratiques au plus grand nombre.

La Fête du sol vivant

Valoriser le jardin, de la terre au compost

Le samedi 25 octobre 2025, la Thelloise a participé à la Fête du sol vivant, organisée en partenariat avec le Réseau Compost Citoyen. À cette occasion, une habitante passionnée de jardinage a ouvert les portes de son jardin pour partager ses astuces et son expérience autour de la valorisation des ressources du jardin et du compost en tas.

La Thelloise était présente avec un stand d'information dédié au compostage, permettant d'échanger sur les bons gestes à adopter pour nourrir son sol et réduire ses déchets organiques.

Cet événement convivial et pédagogique a permis de sensibiliser 18 personnes à l'importance du sol vivant et du compostage dans une démarche de jardinage durable.

Formations au compostage

Accompagner les habitants vers de bonnes pratiques

La Thelloise accompagne les habitants dans la mise en place de leur composteur et dans l'adoption des bonnes pratiques associées. Deux formations au compostage ont ainsi été organisées, réunissant 21 personnes sensibilisées :

- Samedi 15 mars : formation compostage (4 participants)
- Jeudi 22 mai à Heilles : formation compostage (17 participants)

En complément, la Thelloise a animé 6 stands compostage lors de différentes animations tout au long de l'année, permettant de sensibiliser 147 personnes supplémentaires. Ces temps d'échange ont favorisé la compréhension du tri des biodéchets et encouragé une pratique du compostage accessible à tous.

Distribution de compost au siège de la Thelloise

Du compost pour nourrir les sols... et les échanges

Le samedi 18 octobre, la Thelloise a organisé une distribution de compost au siège, en partenariat avec le SMDO, proposant 80 litres par foyer. L'événement a réuni 52 participants, issus de 11 communes du territoire. Ces moments ont été l'occasion d'échanger autour des écogestes, du tri des biodéchets et du compostage au quotidien.

Des échanges avec les usagers au format sensibilisation, ont ponctué la matinée, accompagnées de la distribution de crayons à planter, mêlant pédagogie et convivialité. Au total, 52 personnes ont été sensibilisées, correspondant au nombre d'usagers venus récupérer du compost, renforçant ainsi le lien entre valorisation des déchets organiques et pratiques durables au jardin.

Autres actions du pôle Déchets

Composteurs partagés et sensibilisation en milieu scolaire

Éduquer dès le plus jeune âge aux bons gestes

Le pôle Déchets de la Thelloise agit activement auprès des écoles du territoire afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de réduction et de valorisation des déchets. Dans ce cadre, des composteurs partagés ont été installés dans la cantine élémentaire du

Mesnil-en-Thelle au mois de mai permettant une gestion plus vertueuse des biodéchets issus de la restauration scolaire.

En complément, trois thématiques d'animations pédagogiques ont été proposées dans les écoles de Dieudonné, Mesnil-en-Thelle et Neuilly-en-Thelle : le tri des déchets, le compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les actions menées en 2025 représentent :

- 23 animations sur le tri des déchets, sensibilisant 539 élèves
- 17 animations sur le gaspillage alimentaire, touchant 387 élèves
- 23 animations sur le compostage, réunissant 528 élèves

Une animation supplémentaire autour du compostage a également été menée en décembre à Lachapelle pour l'année scolaire 2025 2026, auprès de 2 classes donc 44 élèves, renforçant l'ancrage des bonnes pratiques dès le plus jeune âge.

Perspectives 2026

Travail en cours pour le compostage dans les cantines de Dieudonné, Fresnoy-en-Thelle, Lachapelle-en-Thelle et l'école Lahille de Chambly.

Composteurs partagés

Impliquer les habitants et les bailleurs sociaux

Au-delà des écoles, la Thelloise développe le compostage partagé. En 2025, un composteur partagé a été installé dans un deuxième quartier de Mesnil-en-Thelle, avec pour objectif d'accompagner les habitants dans la gestion des biodéchets.

Cette démarche favorise à la fois la réduction des déchets ménagers et le lien social entre les habitants autour d'un projet collectif et écologique.

Perspectives 2026 :

Des projets d'installation de composteurs partagés sont en projet, 1 à Boran-sur-Oise, 2 sur la commune de Chambly (1 pour desservir sur la résidence de la Marnière et 1 pour la résidence OPAC rue de Conti)

Le pôle Déchets souhaite également renforcer le dialogue avec les bailleurs sociaux, notamment à travers la mise en place de conventions entre la Communauté de communes de la Thelloise et les bailleurs, afin d'optimiser la gestion et le suivi des composteurs partagés sur le territoire. La CCT est porteur de projet.

Communication et sensibilisation sur les réseaux sociaux

Informier et mobiliser tout au long de l'année

En 2025, la Thelloise a mis en avant dans sa communication digitale plusieurs thématiques : le tri et la prévention des déchets.

De nombreuses publications ont été diffusées sur les réseaux sociaux afin d'informer les habitants sur :

- les animations proposées sur le territoire,
- les modalités de collecte des déchets,
- le relais des informations du SMDO,
- ainsi que le « geste du mois », dédié aux bonnes pratiques de tri et de réduction des déchets.

Un temps fort a également marqué l'année avec la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, durant laquelle 9 publications spécifiques ont été consacrées aux écogestes du quotidien, renforçant la visibilité des actions menées par la collectivité.

Réduction des déchets lors des événements

Dire stop au jetable

Afin de limiter l'utilisation de gobelets à usage unique lors des animations et événements organisés par les services de la Thelloise, le pôle Déchets met à disposition des collègues des gobelets, tasses et pichets réutilisables.

En 2025, ce sont 1 129 contenants réutilisables qui ont été utilisés lors des événements organisés par les différents services de la Communauté de communes de la Thelloise. Une action concrète et efficace pour réduire les déchets à la source et montrer l'exemple lors des manifestations publiques.

Sensibilisation au compostage

Accompagner les usagers dans tous les lieux de vie

Dans le cadre du développement du compostage, la Thelloise a fait l'acquisition en 2025 de 260 panneaux de signalétique dédiés. Ces supports visent à aider les usagers à mieux trier les déchets compostables

En 2025, la commune de Puiseux-le-Hauberger en a été équipée pour son cimetière, son école et sa cantine.

Perspectives 2026 :

En 2026, les installations sont prévues actuellement dans 16 cimetières, 5 cantines et 5 sites de compostage partagé.

Réunions publiques

Aller à la rencontre des habitants

En 2025, le pôle Déchets de la Thelloise a organisé 6 réunions publiques sur l'ensemble du territoire.

Ces temps d'échanges ont permis d'aller directement à la rencontre des habitants afin de présenter les actions menées par le pôle Déchets et de répondre aux questions liées à la gestion et à la réduction des déchets.

Un Rendez-vous de l'entreprise pour les nouveaux arrivants sur la Thelloise a permis au pôle Déchets de présenter ses actions de réduction des déchets et la mise en avant ses actions et l'accompagnement possible des professionnels.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

En 2025, 2 écoles (Dieudonné et Mesnil-en-Thelle) ont réalisé leur diagnostic de lutte contre le gaspillage alimentaire incluant notamment une pesée des déchets de cantine pendant 1 semaine.

Opération de récupération des téléphones portables avec Orange :

Projet avec le collège de Neuilly-en-Thelle

2 cartons remplis soit 14 kg de matériel dont 54 téléphones collectés et reconditionnés en Afrique

Patrimoine communautaire

Étude complémentaire pour la rénovation énergétique des gymnases

Dans le cadre de la gestion durable de son patrimoine, la Communauté de communes de la Thelloise a engagé une étude complémentaire de rénovation énergétique et thermique concernant les gymnases communautaires. Cette démarche vise à mieux connaître les performances actuelles des bâtiments et à identifier les travaux prioritaires permettant de réduire les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des usagers.

Les résultats de cette étude, actuellement en attente des comptes rendus des bureaux d'études, permettront d'orienter les décisions futures.

Perspectives 2026 :

En fonction des conclusions de l'étude, il est envisagé de rénover un premier gymnase en 2027 puis de programmer la rénovation du second en 2029, dans une logique de planification pluriannuelle et maîtrisée

Acquisition de bacs Vertuo

Un mobilier urbain plus durable

Souhaitant adopter des solutions de mobilier urbain plus durables, tout en limitant la mobilisation des agents, le service Patrimoine prévoit en 2026 l'acquisition de 20 jardinières avec stockage d'eau intégré (bacs Vertuo).

Ce dispositif permettra de :

- limiter les besoins en arrosage,
- réduire les déplacements des agents,
- diminuer la consommation de carburant,
- alléger la manutention liée aux cuves d'arrosage.

Ces jardinières seront installées sur plusieurs zones d'activités du territoire, notamment, Sainte-Geneviève, Ercuis, Chambly. À ce jour, la Thelloise dispose d'une cuve de stockage de 1000 litres pour l'arrosage des plantations sur les zones d'activités et les sites communautaires stockée au siège.

Espaces verts : vers des pratiques plus durables

Adapter l'entretien au changement climatique

Le service Patrimoine adapte progressivement la gestion des espaces verts afin de réduire l'impact environnemental des pratiques d'entretien.

En période de fortes chaleurs, les arrosages sont optimisés, avec des interventions réalisées très tôt le matin, afin de limiter l'évaporation et préserver la ressource en eau.

Par ailleurs, l'entreprise sous-traitante Groupe Loiseleur, intervenant sur les zones d'activités, met en œuvre :

- des tontes retardées,
- la création de bandes de jachère sur les secteurs de Noailles, Chambly et Sainte-Geneviève.

Ces pratiques permettent de réduire la fréquence des passages, de limiter la production de déchets verts et de favoriser la biodiversité.

Perspectives 2026 :

La mise en place de jachères fleuries est prévue en 2026 sur les zones d'activités de Hondainville et Chambly, ainsi qu'aux abords des deux gymnases communautaires.

Réemploi du mobilier

Donner une seconde vie aux équipements

À la suite de la rénovation et de l'extension du siège de la Thelloise, la Communauté de communes a procédé à une uniformisation du mobilier de bureaux. Dans une logique de réemploi, 8 des anciens bureaux ont été donnés à l'entreprise Bureau Pack.

Une armoire a été offerte à l'association de PICKLEBALL ainsi qu'une table de réunion à l'association FC Saint-Sulpice.

Par ailleurs, pour chaque bureau, le matériel restant a été proposé gratuitement aux agents. À titre d'exemple, le matériel du pôle Petite Enfance, comprenant notamment une machine à laver et un sèche-linge, a été donné à des collègues.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans une démarche d'économie circulaire et de réduction des déchets.

Des palettes transformées en hôtels à insectes

Le réemploi au service de la biodiversité

En 2025, le service Patrimoine a récupéré des palettes issues des livraisons à la Thelloise, ainsi que d'autres palettes collectées sur le territoire. L'objectif : leur donner une seconde vie en les transformant en hôtels à insectes, destinés à être installés dans les communes volontaires.

À ce jour, 20 communes ont répondu favorablement à cette proposition. Ces équipements contribueront à favoriser la biodiversité locale et à sensibiliser les habitants.

Dans la même dynamique, le service Patrimoine prévoit début 2026 la construction de 8 carrés potagers à partir de palettes recyclées pour le pôle Petite Enfance. Ces potagers permettront de relancer des activités autour du jardinage avec les assistantes maternelles et les enfants.

Optimiser les déplacements des agents

Moins de trajets, plus d'efficacité

Afin d'optimiser les plannings et de réduire les déplacements des agents du pôle Patrimoine, une réflexion sur l'organisation du travail a été engagée. Une note de service, prévoit notamment que les agents résidant à plus de 10 km des locaux ne rentrent plus à leur domicile sur la pause méridienne lorsqu'ils sont en intervention, afin de limiter les allers-retours.

Cette mesure vise à réduire les déplacements, la consommation de carburant et les émissions associées.

Les haies sur les zones d'activités

Des plantations plus résilientes

Fin 2025, l'ensemble des haies de la rue Thomas Edison a été arraché puis remplacé par des haies plus résistantes, nécessitant moins d'interventions humaines pour leur entretien. Ce projet représente un investissement de 21 828 €. 12m² de massifs fleuris sont remplacés par des « rosiers miniature » et 158 mètres linéaires de haies remplacé par l'espèce « Osmanthe de Burkwood »

Perspectives 2026 :

Plusieurs opérations sont prévues en 2026 pour le remplacement des haies :

- Rue Léonard de Vinci pour un montant de 46 410 € : 455 mètres linéaires de haies remplacés par l'espèce « Osmanthe de Burkwood »
- Rue Isaac Newton pour un montant de 41 700 € : 408 mètres linéaires de haies remplacés par l'espèce « Osmanthe de Burkwood »
- Rue François Truffaut : remplacement partiel des haies pour un montant de 2 856 € : 28 mètres linéaires de haies remplacés par l'espèce « Osmanthe de Burkwood »

Rénovation de l'éclairage avec le SE60

Réduire la consommation énergétique

L'année 2025 a été marquée par une accélération de la rénovation de l'éclairage public avec passage au led dans les zones d'activités, en partenariat avec le SE60.

Les zones d'activités concernées sont :

- Noailles
- Chambly
- Neuilly-en-Thelle et plus spécifiquement Route de Crouy,
- Novillers,
- Sainte-Geneviève,
- Villers-sous-Saint-Leu.

Le montant total des travaux s'élève à 280 828 €, ramené à 140 914 € avec subventions.

Perspectives 2026

Les travaux se poursuivront en 2026 avec la rénovation de l'éclairage :

- de la gare de Chambly et de Saint-Sulpice,
- du reste de la zone d'activités de Neuilly-en-Thelle,
- et de Hondainville.

Le montant prévisionnel est de 113 077 €, soit 67 648 € avec aides.

Nouvelles réflexions pour 2026

- Mutualisation du matériel avec les communes

Dans un souci de maîtrise des coûts et d'optimisation des ressources, le service Patrimoine souhaite engager un travail de mutualisation du matériel avec les petites communes du territoire. L'objectif serait de mettre à disposition certains équipements communautaires, afin d'éviter l'achat de matériel peu utilisé par les communes.

Cette perspective pour 2026 nécessite encore un travail de réflexion sur la logistique et sur la forme contractuelle que pourrait prendre ce dispositif.

- AMI biodiversité sur les bassins d'orage

Un travail de réflexion a été engagé en 2025 autour de la biodiversité et de la propreté des bassins d'orage du territoire. Les bassins d'orage des zones d'activités de Neuilly en Thelle, Ercuis, Noailles, Novillers et Ste Geneviève sont concernés. Dans ce cadre, la Communauté de communes prévoit le dépôt d'un dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) le 31 janvier 2026.

Ce projet vise à mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans la gestion de ces espaces, dont les localisations seront précisées ultérieurement.

Classes d'eau scolaires

Sensibiliser les enfants

En 2025, la Communauté de communes Thelloise a poursuivi son engagement en faveur de l'éducation à l'eau, en soutenant les classes d'eau scolaires. Une subvention de 700 € a été accordée par l'AESN, complétée par 1 000 € de la Thelloise par classe. Au total, 12 classes ont bénéficié de ce dispositif, pour une somme totale versée par la CCT de 8 277,03 €.

Ces interventions permettent aux enfants de découvrir le cycle de l'eau, du captage jusqu'au retour dans le milieu naturel, et d'acquérir des réflexes écocitoyens.

Perspective 2026 :

Une douzaine de classes également devraient être sensibilisées

Vidéo pédagogique : « Les aventures de Buld'O »

Un support ludique pour comprendre le cycle de l'eau

La Communauté de communes a pu travailler à la réalisation de la vidéo « Les aventures de Buld'O, le cycle de l'eau domestique ».

Ce film animé explique de manière adaptée le parcours de l'eau, de la maison à la rivière via la station d'épuration, et met en lumière le rôle des futurs citoyens. Il sert de support pédagogique pour les classes d'eau et sensibilise les enfants à ne pas jeter de substances nocives dans les lavabos ou les toilettes, contribuant ainsi à la protection de la ressource et des milieux naturels. La vidéo est également disponible sur la chaîne YouTube de la Thelloise, accessible à tous.

Travaux de réhabilitation des réseaux – Chambly, Cauvigny et Angy

Garantir l'étanchéité et réduire les eaux parasites

La Communauté de communes Thelloise a poursuivi en 2025 ses travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, avec pour objectif principal la réduction des eaux claires parasites et la garantie du bon écoulement des effluents.

Ces travaux sont essentiels car les eaux parasites peuvent provoquer :

- des mises en charge du réseau d'eaux usées,
- une mauvaise épuration en station (les bactéries ayant besoin de matière peuvent être trop diluées si les eaux claires sont trop présentes),
- et un risque de débordement dans le milieu naturel, avec des conséquences sanitaires et environnementales.

Cauvigny

Les travaux réalisés en mars/avril 2025 ont permis :

- la réhabilitation de 309 mètres linéaires de canalisation par chemisage,
- la réhabilitation de 33 regards existants,
- la réhabilitation de 15 boîtes de branchements.

Angy

Sur la commune d'Angy, une extension de réseau de 122 mètres linéaires a été réalisée en 2025. Bien que cette opération ne concerne pas directement le thème des eaux claires parasites, elle permet de supprimer des installations d'assainissement non conformes, réduisant ainsi le risque de déversement d'eaux usées dans le milieu naturel.

Perspectives 2026 : Chambly

Les interventions, décalées en avril 2026, comprendront :

- 181 mètre linéaire de canalisation,
- 10 regards réhabilités,
- 15 branchements réhabilités.

Étude de maîtrise d'œuvre et de conception – Berthecourt

Préparer la réhabilitation des réseaux pour réduire les eaux claires parasites

En juin 2025, la Communauté de communes Thelloise a finalisé la maîtrise d'œuvre et de conception portant sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement dans plusieurs rues de Berthecourt.

Perspectives Travaux prévus en 2026

- 981 mètres linéaires de canalisation,
- 22 regards réhabilités,
- 57 branchements réhabilités.

Ces travaux permettront de sécuriser le réseau et d'assurer une gestion efficace et durable des eaux usées sur la commune.

Analyse PFAS sur la STEP de Hermes (>10 000 EH)

Préserver la santé et l'environnement perspective 2026

Dans le cadre de sa politique de protection de la ressource en eau et de suivi sanitaire, la Communauté de communes de la Thelloise prévoit pour 2026 des analyses des PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) sur sa station d'épuration desservant plus de 10 000 équivalents-habitants.

Valorisation des produits locaux

Promotion des circuits courts auprès des agents de la Thelloise

Dans le cadre de la promotion des circuits courts, le gérant de la société Le Meilleur de nos Forêts, basée à Chambly et qui exploite la dernière champignonnière de l'Oise est intervenue au siège de la Thelloise afin de proposer à la vente des champignons locaux (champignons de Paris, pleurotes et shiitakés) soupes, légumes aux agents. Cette action a permis de soutenir une production locale, avec 17 agents ayant effectué au moins un achat.

Perspectives 2026 :

En 2026 de nouveaux événements de ce type vont être organisés pour les agents au sein du siège afin de valoriser les producteurs locaux du territoire.

Suric@te : un outil de veille pour préserver les espaces naturels

Un dispositif participatif au service de la qualité des sentiers de randonnée du territoire

Depuis juin 2024, la Communauté de communes Thelloise promeut et incite la population, en partenariat avec le Département de l'Oise, à alimenter le dispositif Suric@te Sentinelle pour la surveillance des espaces naturels et sentiers de randonnée. Reposant sur une veille participative, ce dispositif a permis de traiter environ 30 signalements, principalement liés à des dépôts sauvages et à des arbres tombés dans la rivière du Thérain. Il contribue à la préservation durable des espaces naturels du territoire.

Valorisation des prestataires locaux

Soutien aux circuits courts lors des événements **du pôle Développement territorial**

En 2025, la Communauté de communes Thelloise a privilégié le recours à des prestataires alimentaires et exposants du territoire pour les événements du service Développement économique.

Six rendez-vous de l'entreprise ont réuni près de 270 participants, avec buffets et petits-déjeuners assurés par des traiteurs et boulangers du territoire, favorisant les circuits courts, le soutien à l'économie locale.

Achats responsables et fournitures

En 2025, la Communauté de communes de la Thelloise a poursuivi ses efforts pour réduire l'impact environnemental de ses achats :

- Papier A4 : 50 cartons de 5 ramettes ont été commandés, soit 250 ramettes, contre 60 cartons en 2024. Cela représente une réduction de 16,7 % des commandes de papier.
- Fournitures administratives : Les livraisons sont optimisées selon les tournées des transporteurs afin de réduire la consommation de carburant (données 2025 en attente : XXX).
- Prestations traiteurs : 100 % des prestations ont été réalisées sans vaisselle jetable et par des traiteurs locaux, privilégiant les produits frais et la proximité des lieux de livraison.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale de consommation responsable et contribuent à la réduction de l'empreinte environnementale de la collectivité.

Déplacements et consommables de France Services

Véhicule hybride

Pour les déplacements des agents sur les différents sites France Services, un véhicule hybride a été choisi, limitant l'usage de carburant : seuls 6 pleins ont été effectués en 2025, contribuant à la réduction des émissions de CO₂.

Fournitures administratives

- Encre : 1 jeu de cartouches par site utilisé sur l'année.
- Papier : environ 1,5 ramette par site, grâce à la préférence pour les documents numériques.
Ces pratiques reflètent une consommation très maîtrisée et une approche responsable des ressources.

Rendez-vous usagers

Les RDV sont organisés prioritairement sur la permanence la plus proche du domicile des administrés, selon la disponibilité des agents et des usagers.

- La répartition géographique des RDV par permanence garantit une couverture équilibrée : Abbecourt, Villers-Saint-Sépulcre, Sainte-Geneviève et Neuilly-en-Thelle.
- La distance moyenne domicile → permanence est suivie afin de minimiser les déplacements, réduisant ainsi l'empreinte carbone des usagers. En attente chiffre

Ces mesures contribuent à optimiser les déplacements, limiter les consommables et réduire l'impact environnemental des services FS de la CCT.

Impression responsable

Recours aux prestataires en proximité

En 2025, le pôle communication a eu recours à des prestataires extérieurs pour ses besoins d'impression, en limitant volontairement le champ de prospection à un rayon de 50 km autour du siège de la Communauté de communes Thelloise. Cette démarche permet de réduire l'empreinte carbone liée aux transports tout en soutenant l'économie locale.

Réduction des volumes d'impression des magazines

Une baisse progressive des volumes d'impression des magazines est constatée : ils sont passés de 28 500 exemplaires il y a trois ans à 28 000 aujourd'hui. Cette optimisation permet de supprimer les surplus, désormais inexistants, et de mieux ajuster les impressions aux besoins réels, contribuant ainsi à la réduction de la consommation de papier.

Réduction des impressions de signalétiques

Un travail transversal avec les différents services a permis de développer des signalétiques pérennes, conçues pour s'inscrire dans la durée. En 2025, aucune impression de signalétique ni de kakémono n'a été réalisée, contre 3 impressions en 2024. En 2026, une réflexion sera menée avec le pôle Cohérence territoriale afin de mutualiser l'impression d'un kakémono unique à l'échelle du service, limitant ainsi les impressions futures.

Une stratégie numérique responsable pour la Thelloise

Réduire l'empreinte environnementale du numérique et faire évoluer les usages

Lors du Conseil communautaire du 11 décembre 2025, la Communauté de communes Thelloise a adopté sa stratégie numérique responsable.

Un enjeu environnemental majeur

Face à l'impact croissant du numérique, la Thelloise a souhaité agir de manière structurée, en faisant du numérique responsable un levier de transition écologique, sociale et organisationnelle, au service d'un usage plus sobre et plus vertueux des outils numériques.

Une stratégie coconstruite

Pour élaborer cette stratégie, la Communauté de communes s'est appuyée sur l'accompagnement de l'ADICO. Entre novembre 2024 et juin 2025, quatre ateliers de travail ont été organisés afin de :

- réaliser un diagnostic du parc numérique de la collectivité,
- recenser les pratiques existantes et celles à développer,
- évaluer le niveau de maturité en matière de sobriété numérique,
- associer les parties prenantes à la réflexion.

La stratégie numérique responsable de la Thelloise repose sur sept axes complémentaires visant à intégrer la sobriété numérique dans la gouvernance, les pratiques internes, les achats, la gestion du parc informatique, les usages, les données et l'écoconception des services numériques.

Sobriété numérique au travail

Accompagner les agents vers des usages numériques plus responsables

En 2025, la Communauté de communes de la Thelloise a engagé une démarche de sobriété numérique en élaborant un guide de l'agent, destiné à accompagner les pratiques professionnelles vers des usages plus respectueux de l'environnement. Ce guide sera diffusé auprès de l'ensemble des agents afin de les sensibiliser aux enjeux de la transition écologique appliqués au numérique.

Perspectives 2026 :

La diffusion de ce guide s'accompagnera de nouvelles actions concrètes dès 2026, notamment la mise en œuvre d'une politique d'impression plus responsable. À ce titre, un logiciel de gestion

des impressions sera déployé afin de disposer d'une vision précise des volumes d'impression, par pôle et par agent, ainsi que du recours à l'impression couleur ou noir et blanc.

En complément, les agents bénéficieront d'un guide d'impression et d'écriture, visant à réduire la consommation d'encre et de papier au quotidien

Réemploi du matériel informatique

Donner une seconde vie aux équipements numériques

Dans le cadre du renouvellement de la flotte de matériel informatique, la Communauté de communes de la Thelloise a mis en place une démarche de réemploi des équipements numériques. Plusieurs agents ont ainsi pu racheter à bas coût leur ancien matériel professionnel pour un usage personnel, limitant la production de déchets électroniques.

Cette action contribue à allonger la durée de vie des équipements, réduire l'impact environnemental lié à la fabrication de nouveaux matériels et s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire.

En 2025, 5 téléphones ont ainsi été rachetés par les agents dans ce cadre.

Les formations

Former les agents aux enjeux de la transition écologique

En 2025, la Communauté de communes Thelloise a renforcé son engagement en faveur de la transition écologique en développant des actions de formation à destination des agents, pilotées par le service des ressources humaines en lien avec plusieurs services de la collectivité.

Sur l'année 2025, 11,5 jours de formation ont été consacrés à des thématiques liées à la transition écologique, mêlant formations collectives et parcours individuels.

- 4 demi-journées (2 jours) ont permis de former l'ensemble du personnel à l'écoconduite, afin de réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels.
- 1 journée a été dédiée à des ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques, avec 14 agents formés à la Fresque du Climat et à l'atelier « 2 tonnes », favorisant une meilleure compréhension des leviers d'action individuels et collectifs.

Des formations ciblées au service des projets du territoire

Les 8,5 jours de formation restants ont été consacrés à des parcours individuels, directement liés aux politiques publiques de la Thelloise : projet de territoire et transitions, achats publics responsables, intégration de la stratégie Air-Énergie-Climat dans le SCOT, animation de la Fresque du Climat, référentiel Climat Air Énergie (programme TETE) et projets d'énergies renouvelables citoyennes.

Ces formations ont concerné 4 agents au total.

Perspectives 2026 :

Sensibilisation de l'ensemble des agents à la fresque du climat.

La dématérialisation

Vers des processus RH plus sobres et dématérialisés

La Communauté de communes Thelloise poursuit la dématérialisation progressive de ses processus RH, engagée depuis plusieurs années. En 2025, le service RH a renforcé cette démarche sur les demandes de formations et les frais de mission. À compter du 1er trimestre 2026, les agents transmettront leurs frais de mission de manière entièrement dématérialisée via le logiciel CIRIL.

La dématérialisation concerne également les documents justificatifs (assurances, télétravail, évolutions de poste), désormais transmis prioritairement au format numérique. Les procédures de recrutement évoluent elles aussi : les échanges avec les candidats sont majoritairement dématérialisés, le courrier postal étant réservé aux candidats reçus en entretien.

Enfin, les communications internes privilégient désormais les outils collaboratifs, notamment Teams, afin de limiter les échanges par courriel et les impressions.

Perspectives 2026 :

Poursuite du travail sur la dématérialisation des entretiens professionnels, demande de formation et des fiches de poste, accompagnée de formations dédiées au service RH.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20260129-290126-DC-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2026
Affichage : 05/02/2026